

« Objets trouvés » : Réseaux sociaux et capital social de l'institution (Saison 2-Episode 9)

Transcription de la discussion avec Emmanuel Lazega, diffusion en janvier 2024

Bonjour et bienvenue à tous et à toutes, vous écoutez le podcast Objets trouvés du Centre de sociologie des organisations, le CSO. Nous vous proposons des récits de nos chercheuses et chercheurs en sciences humaines et sociales autour de leurs relations avec leurs objets de recherche. Aujourd'hui, nous recevons Emmanuel Lazega, installez-vous confortablement, nous sommes ensemble pour une vingtaine de minutes.

CSO : Bonjour Emmanuel. Vous êtes professeur des universités à Sciences Po et sociologue au CSO. Alors depuis un petit peu plus de 35 ans, vous vous intéressez à l'analyse de réseaux interpersonnels et inter organisationnels. Autrement dit, à la vie relationnelle qui s'établit en fait au sein des collectifs, on pourrait dire au fonctionnement de groupes d'individus et les relations qu'ils entretiennent entre eux. Comment êtes-vous venu à aborder cet objet ?

Emmanuel Lazega : Au moment où je faisais ma thèse quand j'étais jeune, j'avais collecté des données de réseaux et je n'ai pas su les analyser pour la thèse. Du coup, après, j'ai essayé d'apprendre à analyser ce genre de données et à appliquer l'analyse de réseaux sociaux à une problématique qui m'intéressait particulièrement. C'était l'action collective horizontale entre associés rivaux. François Bourricaud disait « Associés rivaux, condamnés à vivre ensemble. »

CSO : D'ailleurs, je précise que vous avez fait votre thèse avec Renaud Saint-Saulieu.

Emmanuel Lazega : Avec Christian Lalive D'Épinay, Renaud Saint-Saulieu a aimé mon sujet et m'a beaucoup aidé.

CSO : Qui est un des pères fondateurs du CSO avec Michel Crozier. Alors, on va continuer. Votre approche sociologique vous amène à étudier vraiment plusieurs terrains et dans les années 80, vous partez aux Etats-Unis, à l'université de Yale et de Columbia pour apprendre l'analyse de réseaux et l'appliquer dans un cas précis qui est le terrain d'un cabinet d'avocats d'affaires. Quelles sont les observations que vous avez pu faire ?

Emmanuel Lazega : L'idée, c'était que ce genre d'organisation qui suit un modèle collégial plutôt qu'un modèle bureaucratique a besoin pour fonctionner les relations personnalisées entre les membres. Ces relations personnalisées construisent des infrastructures relationnelles et que sans ces infrastructures relationnelles, la délibération entre pairs, entre associés rivaux n'aboutit pas et les décisions collectives ne peuvent pas se prendre. Du coup, l'idée c'était de prouver ça d'abord et ensuite de voir fonctionner les mécanismes collectifs qui permettent aux associés rivaux de gérer les dilemmes de leur coopération. C'est en fait de la coopération entre concurrents. L'analyse de réseaux permet d'identifier ces infrastructures relationnelles et de voir comment ces infrastructures facilitent des mécanismes collectifs, en particulier la solidarité, le contrôle, la régulation, l'apprentissage et ensemble ces mécanismes collectifs constituent ce que j'ai appelé le capital social du collectif. C'est différent du capital relationnel des individus.

CSO : Vous pouvez nous donner des exemples justement de mécanismes comme ça collectifs qui constituent ce capital social.

Emmanuel Lazega : Oui oui, la solidarité, c'est à dire l'entraide, la cohésion par la réciprocité directe, indirecte, ça renvoie à des concepts très anciens en anthropologie, en sociologie. Lévi-Strauss distinguait l'échange simple, l'échange restreint, c'est à dire la réciprocité directe ; l'échange généralisé, c'est à dire la réciprocité indirecte. Par exemple, Samia rend service à François qui rend service à Paul, mais est-ce que Paul va rendre service ou pas à Samia ? Est-ce que le cycle va se refermer ? C'est une grande question, la solidarité noble je dirais dans un collectif, c'est bien la question de la réciprocité indirecte parce qu'elle ne fonctionne pas avec le calcul instrumental et du coup la réciprocité indirecte a besoin de frontières du groupe, a besoin de normes, a besoin d'identité et c'est donc un phénomène qu'on observe. Malgré tout ce qu'on pourrait croire, même chez les requins, il y a de la réciprocité indirecte, donc de la solidarité, les requins, les avocats d'affaires j'entends. Du coup la solidarité, c'est un gros mécanisme collectif très complexe en fait, parce qu'il faut bien comprendre ce qu'on appelle l'encastrement, des échanges, ce qu'on appelle la multiplicité, c'est à dire les échanges de ressources différentes, le troc de ressources différentes l'une pour l'autre et observer et mesurer et modéliser ce genre d'échanges, c'est l'affaire de l'analyse de réseaux sociaux.

Ensuite il y a un deuxième processus collectif, mécanisme collectif, c'est le contrôle social. L'analyse de réseaux apporte des connaissances sur ce genre de processus social intéressantes, c'est à dire comment est-ce que ça marche, ça marche par la surveillance, les rappels à l'ordre, les sanctions, le fait de faire pression et ensuite de sanctionner si les pressions ne marchent pas, donc tout ça de manière directe ou indirecte et le problème, c'est qui sanctionne qui, qui endosse les coups du contrôle et là l'analyse de réseaux sociaux montre qu'il y a des mécanismes à la fois impersonnels et des mécanismes personnalisés qui se combinent et qui permettent d'en dire un peu plus sur finalement un phénomène social ultra étudié tout comme la solidarité et voilà donc l'apport de l'analyse de réseaux sociaux a été intéressant dans ce domaine.

Après le contrôle social, il y a aussi des mécanismes comme l'apprentissage collectif, ça ce sont les réseaux de conseils par exemple sont très utiles pour comprendre comment l'apprentissage qui part de la base, ce n'est pas l'apprentissage collectif qu'on peut construire avec les catalogues de formation envoyés par le DRH, c'est l'apprentissage tel que les gens eux-mêmes à la base...

CSO : appréhendent leurs fonctions, leur travail, leurs interdépendances,

Emmanuel Lazega : oui, les connaissances, l'expérience qu'ils veulent partager et l'analyse de réseaux montre que cet apprentissage collectif est quand même assez centralisé la plupart du temps mais la centralisation évolue. Elle peut être cyclique et elle peut être marquée par les différences de statut entre la personne qui demande conseil et la personne qui donne des conseils. Elle peut être marquée par le fait que, quand on a du statut, socialement il est difficile de demander conseil à quelqu'un qui est en dessous de soi en termes de statut et de réputation donc on a des mécanismes liés à l'homophilie qui permettent de contourner cette règle du statut. Donc c'est assez complexe, une multiplicité de cas, de chemins pour arriver à obtenir de la connaissance, des conseils, de l'expérience parce que partager l'expérience c'est pas du tout évident dans la vie sociale. En fait, ceux qui tiennent absolument à partager leur expérience s'aperçoivent que les autres ne s'y intéressent pas et ceux qui voudraient vraiment que d'autres partagent avec vous l'expérience et bien doivent trouver des moyens relationnels d'y parvenir.

Et pour finir, il y a un quatrième mécanisme collectif qui est très important, qui est lié à la politique en général, c'est à dire la construction collective de nouvelles institutions. L'institutionnalisation de nouvelles normes, c'est un mécanisme qu'on a appelé la régulation et l'analyse de réseaux permet d'observer, de mesurer, de modéliser les formes complexes

d'équilibrage des pouvoirs dans un collectif, la manière dont des personnes qui sont actives à plusieurs niveaux à la fois dans plusieurs réseaux, à la fois sont capables d'influence et de concentration du pouvoir quelquefois dans les conflits d'intérêts, pour avoir un effet surpuissant sur l'institutionnalisation de nouvelles normes et du coup en termes d'entrepreneuriat institutionnel pour utiliser le concept d'Eisenstadt pour ça et ces mécanismes collectifs d'institutionnalisation de nouvelles normes, de changement de règles, de régulation et bien l'analyse de réseau aide beaucoup à le comprendre.

Voilà donc ces quatre mécanismes ont été observés dans le cabinet d'avocats d'affaires et ensuite ont servi de base à une théorisation de ce qu'est le capital social du collectif. A partir de là avec mes collègues et avec des doctorants, on a diversifié les terrains et essayé d'observer les mêmes mécanismes collectifs un petit peu partout. En particulier dans des marchés mais aussi dans des institutions publiques/privées et aussi au fil des idées que les doctorants avaient de nouveaux terrains, dans des organisations de types plus ou moins compliquées. Là je pense par exemple à Olivier Wattebled qui a fait une étude du réseaux des prêtres d'un diocèse. Le diocèse, c'est à la fois un univers très bureaucratique et en même temps un univers très collégial et comment ça se combine entre les deux et bien l'analyse de réseau multiniveaux est très utile pour comprendre comment fonctionne cette combinaison de modèles organisationnels par exemple.

CSO : Vous parlez de terrains mais il y a une multitude de terrains donc là vous avez cité le cas des réseaux de prêtres mais je crois que vous avez aussi d'autres réseaux notamment des réseaux de scientifiques que vous avez étudié avec Lise Mounier et Raphaël Stofer.

Emmanuel Lazega : Exactement, là on a ce qu'on a étudié c'est le fonctionnement du milieu de la recherche sur le cancer en 2000 et on a observé des mécanismes d'apprentissage collectif très impressionnants.

CSO : Pourquoi impressionnant ?

Emmanuel Lazega : Bien parce que dans la science, la science c'est un univers très concurrentiel, la science de haut niveau, on parle de gens qui approchaient les prix Nobel et d'ailleurs ce qu'on a observé dans nos données, c'est la fin d'un système du triomphe de l'hématologie/immunologie française qui avait abouti à l'obtention du prix Nobel par Jean Dossier en 1980 je crois et nous, 20 ans après, on observe le milieu de la cancérologie encore dominé par cette hématologie-immunologie et bon dix ans après avec l'émergence de la génétique, du séquençage génétique, la recherche sur le cancer est passée à autre chose mais dans les réseaux qu'on avait reconstitué, on a observé une forme de discipline sociale entre les chercheurs qui avaient été imposée par Jean Bernard et par Jean Dossier et qui était lisible dans les demandes, dans les réseaux de conseils d'apprentissage collectif qu'on a reconstitué et qui avait expliqué cette efficacité incroyable de l'hématologie-immunologie. C'étaient des associés rivaux, c'étaient des concurrents mais qui étaient obligés de coopérer et qui y étaient parvenus ; donc ces mécanismes collectifs ils ont là une réelle performance, leur impact, leur vrai impact dans un milieu où la recherche compte vraiment beaucoup parce que la recherche médicale avance quand la biologie avance.

CSO : Autre terrain que vous avez légèrement évoqué, c'est celui des marchés...

Emmanuel Lazega : oui alors là les marchés financiers... beaucoup de doctorants se sont intéressés à ces questions. Élise Pénalva, Mohamed Oubenal ont constitué des réseaux de financiers dans des secteurs différents. Elise Pénalva avait montré comment avec des analyses de réseaux sociaux, comment le marché de la finance, on va dire éthiquement responsable entre

guillemets, avait émergé et comment elle avait été désolidarisée et neutralisée par des nouveaux acteurs financiers comme les banques qui ont repris la main sur ce marché qu'ils ont redéfini les critères de ce qui était éthiquement responsable et comment elles avaient fermé un milieu de personnes qui avaient reconstruit les normes et les règles qui permettaient d'évaluer ce qui était éthiquement responsable et comment cette clôture était liée à des réseaux d'amitié entre financiers. Donc c'était une très bonne démonstration de l'utilité de l'analyse des réseaux pour ce phénomène de régulation. Mohamed Oubenal a reconstitué le marché, la construction du marché des ETF des trackers qu'on appelle des produits financiers et les Exchange Trade Funds. C'est l'asset management qui avait fait venir en France des produits financiers américains qui étaient réputés sans risque et qu'on disait encours mais d'un niveau gigantesque, on parle peut-être de dizaines de trillions de dollars qui sont investis dans ces produits. Et en France, ce que Mohamed Oubenal avait observé, c'est la construction du silence autour de ces produits, des risques associés à ces produits, la construction du silence les réseaux sociaux et la construction du silence surtout là où il y a des milieux où on exerce des pouvoirs. C'est très puissant.

CSO : et ça on arrive à le repérer, on arrive à les voir ?

Emmanuel Lazega : Oui, on arrive à les voir qui imposent le silence aux journalistes pour qu'ils ne parlent pas des risques liés à ces produits financiers et voilà il a reconstitué ce milieu-là et la construction de ce silence que d'ailleurs Olivier Wattebled avait identifié et reconstruit entre prêtres. Comment les réseaux imposent aux prêtres du silence pour ne pas remettre en question la différence et les conflits entre orientations religieuses dans un diocèse ; un silence qui par ailleurs est instable et qui s'impose aux prêtres qui ne doivent pas se critiquer mutuellement pour ne pas entamer la réputation et l'image de leur institution et quelquefois ce trop de silence et bien, il aboutit à couvrir des dérives comme les dérives pédophiles par exemple. Donc un silence structural. En fait, l'analyse de réseaux montre que plus on monte dans la hiérarchie des pouvoirs, plus on se tait, plus on oblige les autres à se taire. Les rapports entre réseaux et silence sont très intéressants. Puis, il y avait encore il ne faut pas que j'oublie de mentionner les réseaux de VRP, de représentants de commerce qui ont été étudiés par Julien Brahi et Guillaume Favre et qui ont montré comment ces réseaux aident les petites entreprises à résister, à survivre dans des marchés dominés par des énormes entreprises qui ont des stratégies de terre brûlée et qui menacent de tuer une production très créative et très innovante et mais qui arrivent à se maintenir grâce à des formes de réciprocité entre représentants de commerce d'une année sur l'autre, des formes de réciprocité qui sont par ailleurs considérées par Bruxelles comme illégales comme anticoncurrentiels. La sociologie économique a beaucoup bénéficié de cette conception du capital social dans les marchés.

CSO : Vous avez aussi travaillé sur les rapports entre le public et le privé. Je voudrais bien qu'on en parle un peu. Comment est-ce que vos travaux s'inscrivent dans cette perspective ?

Emmanuel Lazega : alors oui les institutions publiques-privées. Il y en a de plus en plus s'appuient sur les mécanismes de régulation et d'institutionnalisation de nouvelles normes. On a observé ça dans deux tribunaux ; en particulier le fonctionnement du tribunal de commerce de Paris qui est un tribunal public-privé même s'il est judiciaire. Les juges sont des hommes et des femmes d'affaires au tribunal de commerce consulaire français et le fonctionnement des mécanismes de création de nouvelles normes, de production de nouvelles normes a été intéressant à observer entre eux parce qu'il s'agit d'une forme de régulation de l'économie de marché donc là il y a beaucoup de mécanismes à l'œuvre d'apprentissage, de lobbying combiné, de domination du tribunal par certains secteurs de l'économie comme la finance qui arrive à imposer ses propres normes de non-interventionnisme dans les conseils d'administration, de non-punitivité dans les

marchés. Ces mécanismes de fonctionnement du public-privé sont intéressants à observer dans ces institutions. Là comme par ailleurs, une nouvelle institution que nous observons en ce moment qui est l'émergence d'une juridiction unifiée à l'échelle européenne, un tribunal public/privé, qui est en train de redéfinir le régime de la propriété intellectuelle en Europe dans le domaine des brevets de l'innovation dans la technologie et là encore les avocats d'affaires, les juges publics construisent une juridiction qui va échapper au contrôle de ces décisions, au contrôle de la cour de justice de l'union européenne et construire un tribunal que les grandes entreprises appellent la cour des grands parce que ce tribunal va avec le temps construire un régime de la propriété intellectuelle, que les politiques avaient échoué à construire parce que les systèmes nationaux d'innovation sont trop différents, les capitalismes européens sont trop différents pour que les gouvernements eux-mêmes aient pu en fait s'entendre sur des règles et ces règles ont été construites par le privé, par le monde de l'entreprise, du privé. Et ça pose d'ailleurs d'énormes problèmes de déficit démocratique parce que ne sont même pas votées par le parlement européen. Cette façon de construire des institutions à l'écart du droit public pose problème. Ces mécanismes d'institutionnalisation là, ce sont aussi des mécanismes qui s'appuient sur des réseaux sociaux, des réseaux à l'échelle inter organisationnelle, donc des réseaux multiniveaux et la mise en lumière de leur fonctionnement transnational, multiniveaux et structurel basé sur des réseaux est importante aujourd'hui.

CSO : Alors je vais vous poser une dernière question, en fait une question que je pose à chacun de mes invités. Selon vous, quelle est la place du sociologue aujourd'hui dans notre société ?

Emmanuel Lazega : alors je dirais que de ma fenêtre, ce que je vois, c'est un processus qui est en train de se mettre en place qui est la privatisation de la sociologie. Je pense que ça représente un danger certain pour l'avenir de la sociologie aujourd'hui qui s'est construite en tant que sociologie publique dont l'enseignement et la recherche est académique et qui du mal aujourd'hui à comprendre comment une sociologie privée est en train de se construire et de distancer la sociologie privée ; c'est une sociologie qui est construite par les gens qui ont des bases, des grandes plateformes qu'on appelle GAFAM.

CSO : c'est à dire Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft ...

Emmanuel Lazega : les GAFAM oui et Airbnb. Ces grandes plateformes qui possèdent des données de réseaux sur le capital social des collectifs. Pas sur le capital relationnel des individus ça on le sait tous, on est tous transparent pour ces plateformes mais ce qu'on sait moins c'est qu'elles sont aussi conscientes de la capacité de l'analyse de réseaux à comprendre le fonctionnement des institutions, donc les institutions deviennent de plus en plus transparentes pour ces plateformes et grâce à ces données sur les carrières des individus sur leurs choix normatifs, sur leurs performances, sur leur vie économique et bien ces plateformes peuvent analyser à une échelle qui est nouvelle, qui n'est pas l'échelle à laquelle nous avons travaillé sur le capital social et le capital relationnel des individus, peuvent comprendre le fonctionnement de la société d'une manière qui est menaçante pour la démocratie parce qu'il constitue de plus en plus une forme de pouvoir qui n'a pas de contre-pouvoir, pour l'instant qui n'est pas vraiment régulé.

CSO : Vous soulignez que ces plateformes disposent d'énormes données auxquelles vous n'avez pas accès...

Emmanuel Lazega : c'est ça ! Les compétences qu'il faut sont très peu distribuées en Europe et du coup, il est très important et me semble-t-il pour que le service public de la sociologie en

quelque sorte ne se laisse pas distancier de travailler avec ce qu'on appelle les sciences sociales computationnelles et pour continuer à échanger avec ces sociologies privées pour qu'elles ne deviennent pas uniquement une technologie de contrôle social, d'ingénierie sociale qui utilise la sociologie d'une manière qui échappe à la sociologie publique, parce que ce qui les intéresse ce n'est pas de publier, c'est de contrôler et du coup c'est important de voir se développer cette sociologie privée, de ne pas la laisser prendre le dessus.

C'est cette connaissance des mécanismes collectifs, qui va être importante pour la résilience sociale face aux grandes crises qu'on connaît déjà et qui s'annonce aujourd'hui et le contrôle social sur la responsabilité collective, sur la compréhension de ces crises et il ne faut pas laisser la connaissance de ce contrôle, de ces mécanismes à la sociologie privée. Ça, c'est vraiment c'est un objet de débat public, ça doit rester un objet de connaissances communes.

CSO : Merci Emmanuel. C'était le podcast Objets trouvés du CSO. Si vous avez aimé cet épisode, abonnez-vous sur votre plateforme d'écoute préférée et faites-le savoir autour de vous.

Podcast Objets Trouvés